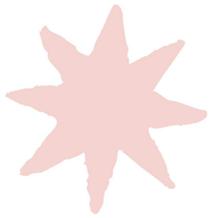


**LA VAE**

**INFORMER, CONSEILLER, SUIVRE**

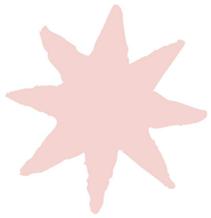
**COMMENT LA REGION ILE-DE-FRANCE SECURISE**

**T-ELLE LES PARCOURS ?**



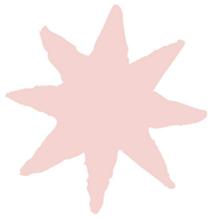
## INTRODUCTION

- Parler de sécurisation suppose une analyse préalable des obstacles, des freins mais aussi des atouts, des conditions favorables
- Certains obstacles sont spécifiques au parcours de la personne, les moyens d'action sont limités
- D'autres obstacles sont systémiques, il est possible d'agir pour en réduire le poids
- Dans le cadre de ses compétences, quelles sont les actions menées par la région Ile-de-France pour sécuriser les parcours des candidats à la VAE?



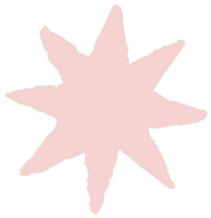
**Sécuriser le parcours en amont de la  
démarche :**

**le programme régional d'information et  
d'entretiens conseil en VAE 2012**



▪ **Une sécurisation amont qui s'appuie sur :**

- des professionnels qui informent et conseillent sur la VAE
- des critères de sélection des antennes VAE centrés sur les moyens humains
- un programme de professionnalisation mis en œuvre par le GIP-CARIF Ile-de-France

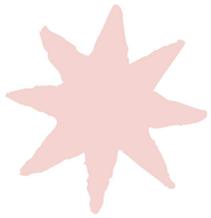


▪ **Une commande qui s'ancre davantage sur les territoires :**

→ un meilleur maillage du territoire

→ une implantation des lieux d'accueil selon des critères favorisant la circulation de l'information et du public

→ des activités plus ouvertes sur les territoires

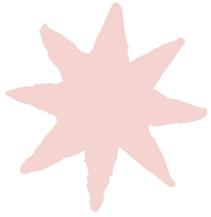


▪ **Un dispositif qui sécurise les parcours quand il est identifié**

→ une implantation territoriale qui s'étend, mais reste limitée

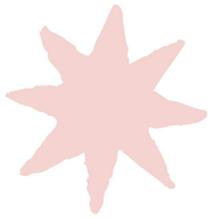
→ une diffusion de l'information variable au sein des structures d'accueil, d'information et d'orientation

→ une communication en amont complexe et coûteuse



**Sécuriser l'accompagnement et la suite du  
parcours :**

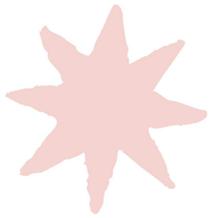
**le dispositif Chéquier VAE**



- **Un dispositif Chéquier VAE, qui sécurise le financement de l'accompagnement et la suite du parcours**

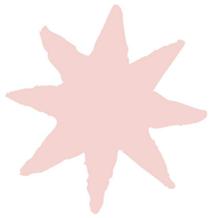
- ➔ 2004 : création du Chéquier VAE

- ➔ 2009 : mise en place du référencement des organismes d'accompagnement



▪ **Un accompagnement renforcé pour les publics demandeurs d'emploi les plus fragiles**

- deux nouvelles prestations pour 2013 : un complément d'accompagnement et une prestation post-jury
- une acception plus large de la notion d'accompagnement
- 2012 : mise en place du nouveau référencement des organismes d'accompagnement

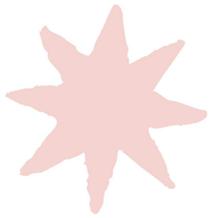


▪ **Un dispositif qui priorise des choix**

→ de financement : seuls les publics les plus fragiles sont bénéficiaires des améliorations proposées

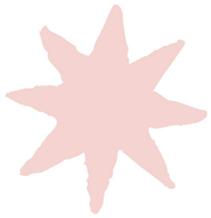
→ un prescripteur exclusif : Pôle emploi

→ un accompagnement qui couvre une partie du parcours VAE



## CONCLUSION

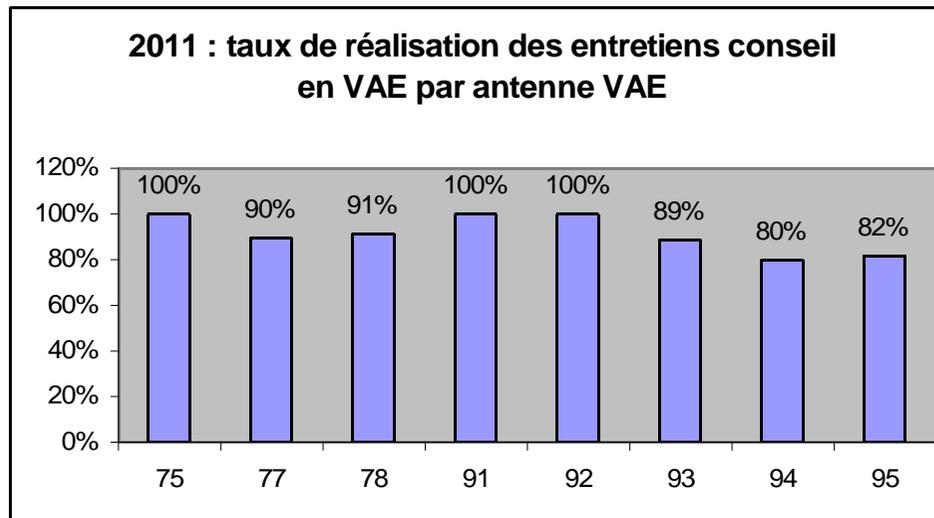
- Les deux dispositifs régionaux sécurisent mieux la démarche des candidats à la VAE
- Leur impact dépend de la qualité de la diffusion de l'information
- Leur efficacité est circonscrite aux parties du parcours sur lesquelles ils interviennent
- Un parcours unifié pour demain ?

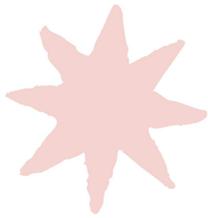


# QUELQUES CHIFFRES ANNEE 2011

## Programme d'information et d'entretiens conseil en VAE

- Plus de 25 000 informations sur la VAE délivrées
- Plus de 10 000 entretiens conseils en VAE d' 1h30 réalisés (95% de la commande régionale)
- Plus de 60 sessions d'AIO réalisées





## Chéquiers VAE 2011

→ 1 820 chéquiers VAE ont été délivrés dont 93% de volets accompagnement

→ Le niveau initial des personnes accompagnées :

- 30 % ont un niveau VI
- 31 % ont un niveau V
- 23 % ont un niveau IV
- 9 % ont un niveau III
- 6 % ont un niveau II
- 1 % ont un niveau I

→ Le niveau ciblé par les personnes accompagnées:

- 36 % des personnes ciblent un niveau V
- 22 % ciblent un niveau IV
- 30 % ciblent un niveau III
- 7 % ciblent un niveau II
- 5 % ciblent un niveau I



## La VAE permet de franchir plusieurs niveaux de certification

→ Le niveau de certification majoritairement ciblé est celui situé immédiatement au-dessus du niveau initial du bénéficiaire de l'accompagnement VAE.

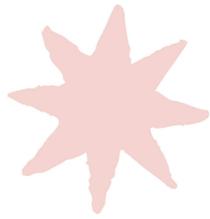
→ Mais la VAE permet d'envisager de franchir plusieurs niveaux.  
Parmi les personnes de niveau VI accompagnées :

14,5% ciblent un niveau III

7% ciblent un niveau II

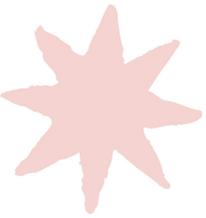
3% ciblent un niveau I

La reconnaissance de l'expérience est ainsi un puissant levier pour élever son niveau de certification.



## **La VAE est aussi un moyen de se réorienter vers une certification de même niveau...**

- 31% des personnes accompagnées de niveau V ciblent une autre certification de niveau V
- 12% des personnes de niveau IV visent une autre certification de niveau IV
- 9% des personnes de niveau III visent une autre certification de niveau III
- 14% des personnes de niveau II visent une autre certification de niveau II
- 9% des personnes de niveau I visent une autre certification de niveau I



## **...ou vers une certification de niveau inférieur à celui déjà acquis**

- 14,5% des personnes qui ciblent un niveau III ont une certification d'un niveau supérieur
- 6% des personnes qui ciblent un niveau IV ont une certification d'un niveau supérieur
- 4,5% des personnes qui ciblent un niveau III ont une certification d'un niveau supérieur
- 2% des personnes qui ciblent un niveau II ont un niveau I de certification.